



N° 50 - avril 2020

infos

www.mairie06.paris.fr

Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris



Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de cette période de confinement, un certain nombre d'entre vous nous ont fait part de leurs interrogations parfaitement légitimes, de leurs inquiétudes parfois. Quels sont les services publics qui se maintiennent ? Lesquels ont cessé momentanément leurs activités ? Quelles sont les initiatives, les structures publiques et privées qui permettent aux Parisiens de vivre cette période difficile ? Nous essayons dans la mesure du possible de vous répondre avec précision.

Nous serons, dans les jours et les semaines qui viennent, comme toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à me solliciter si besoin.

Prenez soin de vous. Restez chez-vous.

Respectez les gestes barrières qui sauvent et que nous devons tous assimiler.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France
jean-pierre.lecoq@paris.fr

FACE À LA CRISE,
LES SERVICES DE LA MAIRIE
RÉPONDENT PRÉSENTS



LES SERVICES DISPONIBLES DE LA MAIRIE DU 6^e

ÉTAT CIVIL (service à la population)

La Municipalité du 6^e a obtenu de la Mairie de Paris que le service d'État civil de la Mairie du 6^e reste ouvert pendant cette crise sanitaire. Grâce au dévouement des agents, il fonctionne sur des horaires réduits, **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.**

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT

Des modèles vierges d'attestations de déplacement dérogatoire, ainsi que des justificatifs de déplacement professionnel, sont disponibles au bureau d'accueil de la Mairie du 6^e, à ses heures d'ouverture. **Elles sont réservées aux personnes n'ayant ni Internet ni photocopieur.**

DÉROGATIONS SCOLAIRES

Même dans cette période de confinement, vous pouvez continuer à nous adresser vos demandes de dérogations de secteur. Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle du secteur scolaire dont dépend votre domicile, **vous pouvez adresser votre demande argumentée à la Mairie du 6^e - Relais Information Famille 78, rue Bonaparte ou par courriel : ddct-ma06-rif@paris.fr.** L'ensemble des dérogations seront examinées – comme chaque année – lors d'une réunion qui se tiendra dans la première quinzaine du mois de juin 2020.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

En raison du confinement, l'ensemble des services titres d'identité de la Ville de Paris sont fermés. Les rendez-vous pour déposer une demande de titres d'identité sont tous annulés et les retraits sont reportés jusqu'à la réouverture des services. **Si vous estimez être en situation d'urgence, vous pouvez écrire un mail à DDCTtitresdidentite@paris.fr.** Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif probant. Seules les situations d'urgence avérées seront étudiées, au regard des directives fixées par les services de l'État visant à limiter les déplacements.

RENDEZ-VOUS « PETITE ENFANCE »

La Mairie du 6^e arrondissement a immédiatement mis en application les mesures de confinement édictées par le Gouvernement. Même si les rendez-vous physiques sont suspendus, nous sommes à nos postes pour assurer nos missions. En ce qui concerne les rendez-vous « petite enfance » avec Chantal Lambert-Burens, adjointe au Maire, ceux-ci continueront à être assurés par téléphone en prévision de la Commission qui se tiendra début juin dans la forme adaptée si des mesures barrières sont encore nécessaires. **Vous pouvez envoyer un courriel à : chantal.lambert-burens@paris.fr en indiquant les jours (le lundi-le mercredi ou le vendredi) ou vous souhaitez être appelés à partir de 15h et jusqu'à 18h.**

MAINTIEN DU BUREAU D'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DE LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Le bureau d'accueil de la mairie est ouvert. Une partie des services de la Mairie du 6^e est fermée au public. Tous les rendez-vous sont annulés pendant la période de confinement.

Une permanence téléphonique est assurée aux heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h / de 13h à 16h.

COVID-19 DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR ENRAYER LA PANDÉMIE

Depuis le 17 mars, la population est confinée jusqu'à nouvel ordre. Seules certaines sorties sont autorisées : déplacements professionnels si le télétravail est impossible, achats de première nécessité, rendez-vous médicaux, pour sortir son animal de compagnie ou faire du sport - mais seul, une fois par jour, dans un rayon d'un kilomètre autour de chez soi pendant une heure maximum. Chaque sortie doit être justifiée par une attestation de déplacement. Elle doit être renouvelée à chaque déplacement. Le non-respect de ces consignes peut faire l'objet d'une amende forfaitaire de 135 euros, qui passe à 1 500 € en cas de récidive dans les 15 jours.

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX PERSONNELS SOIGNANTS ET PUBLICS FRAGILES

La Région Ile-de-France se mobilise aux côtés de la Mairie du 6^e

En respectant les « gestes barrières », **Valérie Pécresse**, présidente de la Région Ile-de-France remet à la Mairie du 6^e plusieurs milliers de masques pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus.

La Région Ile-de-France a commandé plusieurs millions de masques distribués en priorité pour les personnels soignants et aux Maires qui gèrent les solidarités de proximité.

Jean-Pierre Lecoq, Maire et Conseiller régional d'Ile-de-France, a ainsi remis plusieurs milliers de masques dans les **Ephad du 6^e**, à l'**Institut Arthur Vernes**, contacté les médecins et les infirmiers de l'arrondissement, et fourni également à la **Maison des Aînés et des Aidants familiaux** des masques pour les auxiliaires de vie intervenant à domicile.



1/ Valérie Pécresse remet à Jean-Pierre Lecoq, des masques pour les personnels soignants du 6^e 2/ Remise de masques à l'Institut Arthur Vernes, Centre Médical et Chirurgical. 3/ Remise de masques auprès de l'Ephad « Ma Maison » des Petites sœurs des Pauvres.



TOUTES LES INFOS SUR
www.mairie06.paris.fr

Le site Internet mairie06.paris.fr, la page Facebook et le compte Twitter @mairie6paris relaient de nombreuses informations de proximité que nous espérons utiles durant cette période de confinement contre le Coronavirus.

1- INFORMATIONS

Retrouvez des informations sur la gestion de la crise, les contacts auprès des services de la Mairie du 6^e et de la Ville de Paris, les attestations de déplacement à télécharger, la liste des pharmacies, les commerçants ouverts

(alimentation générale, boucheries, boulangerie...) et ceux qui livrent également à domicile.

2- INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous également pour suivre et recevoir toute l'actualité du 6^e en remplissant le formulaire à l'adresse suivante <https://page.hub-score.com/villedeparis/Mairie6/inscription>.

3- PUBLICATIONS

Recevez directement par mail toutes nos publications d'informations municipales comme "le 6^e infos", écrivez-nous à mairie6@paris.fr avec vos coordonnées postales et votre mail. Vous recevrez ensuite un formulaire de confirmation d'inscription.



ATTENTION : APPEL À LA VIGILANCE

Des personnes mal-intentionnées profitent de la situation, et se disent mandatées par la Ville de Paris pour désinfecter les intérieurs des maisons. La Ville de Paris n'a mandaté aucune entreprise, ces personnes sont des cambrioleurs. Soyez vigilants et relayez le message auprès des personnes les plus vulnérables.

LA PROPRETÉ URBAINE : MAINTENIR LE SERVICE MINIMUM

Dès le début de la crise, la Direction de la Propreté a activé son **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** pour d'une part protéger ses agents et d'autre part continuer d'assurer ses missions essentielles.

La collecte des déchets ménagers, première des priorités, continue d'être assurée. Les agents municipaux sont munis d'équipements de protection individuelle (gants, sous-gants, masques, gel désinfectant) et des instructions précises ont été données pour éviter les contaminations. Les prestataires suivent des protocoles semblables pour assurer la sécurité de leurs salariés. Un protocole de désinfection des bennes a été mis en place.

La collecte des bacs blancs (verre) et des colonnes à verre est maintenue. Les prises de rendez-vous pour enlèvement d'encombrants ont été suspendues dès le début de la crise. Les opérateurs des conteneurs à textiles ont suspendu leur activité. **Les déchèteries sont toutes fermées** jusqu'à nouvel ordre et les points d'apport volontaire suspendus.

COLLECTE DES DÉCHETS



© Macrovector - Freepik



Jean-Pierre Lecoq remercie les agents de la Propreté mobilisés dans le 6^e en cette période difficile.

Pour rappel : aujourd'hui plus que jamais le civisme est primordial pour garder un espace public le plus propre possible.

NETTOYAGE DES RUES

Pour garder un espace public propre, respectons des consignes simples :

- ➔ Les sacs doivent être bien fermés
- ➔ Les poubelles pas trop pleines pour éviter les débordements.
- ➔ Les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être placés dans un sac fermé pendant 24h avant d'être jetés
- ➔ Pas d'objets encombrants sortis sur la voie publique
- ➔ Les propriétaires de chiens doivent continuer à ramasser les déjections de leurs animaux

RAPPEL : FERMETURE DES PARCS ET JARDINS

Les accès aux jardins et parcs publics, dont les Jardins de l'Observatoire et des Grands Explorateurs, et les berges de Seine sont fermés au public.



PARENTS DÉPENDANTS OU PERSONNES ÂGÉES : MAINTENIR LE LIEN DE SOLIDARITE

Si les mesures de confinement sont une nécessité absolue pour protéger les personnes les plus fragiles, elles peuvent en revanche générer des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des seniors. Les visites à domicile étant très limitées, il faut absolument maintenir le lien à distance avec nos aînés.

LE CASVP ACCOMPAGNE LES PLUS FRAGILES

Si le centre d'action sociale de la Ville de Paris est fermé, toutes les demandes sont réorientées afin d'être traitées par télétravail ou téléphone. De quoi assurer le relai entre les personnes fragiles et les partenaires extérieurs pour la continuité des missions essentielles : portage de repas aux aînés, veille des habitants en résidence autonomie ou encore prise de contact régulière avec toute personne

La section du **Centre d'Action Sociale** présente à la Mairie du 6^e a été repliée sur le site du 14^e situé 14 rue Brezin, à proximité de la Mairie du 14^e. Toutes les demandes doivent être adressées par courriel, courrier ou en téléphonant au 01 53 90 32 00. Le portage des repas à domicile de la Ville de Paris est maintenu pour les plus de 65 ans.



©AdobeStock

LA CROIX ROUGE CHEZ VOUS

La Croix-Rouge française a lancé un service d'écoute et de livraison solidaire appelé **Croix-Rouge chez vous**. Toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social peut appeler du lundi au dimanche, entre 8h et 20h, le numéro national **09 70 28 30 00**.

Toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, notre numéro national **09 70 28 30 00** pour bénéficier :

- ▶ **d'une écoute chaleureuse et rassurante** de la part d'un professionnel du soutien psychologique,
- ▶ **d'informations fiables** sur la situation,
- ▶ **de la possibilité de commander des produits de première nécessité** (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain.

Des bénévoles assureront dans le 6^e ces livraisons solidaires

Le dispositif d'accompagnement de nos aînés **Paris en compagnie porté par Les Petits frères des pauvres, la Maison des Aînés et des Aidants et Lulu dans ma rue** permet d'appeler les personnes isolées inscrites sur la plateforme www.parisencompagnie.org pour prendre de leur nouvelles par téléphone au **01 85 74 75 76**.

MAINTENIR L'ACTIVITÉ DES COMMERCES : UNE PLATE-FORME POUR LE COMMERCE EN LIGNE DU 6^e

Solidaire avec les commerçants du 6^e arrondissement, Wishibam travaille main dans la main avec la Mairie du 6^e pour leur permettre de vendre en ligne les produits disponibles dans leurs magasins.

Le Maire du 6^e arrondissement, a décidé de proposer la solution Wishibam (au préalable mise en avant par le gouvernement) à tous les commerçants du quartier qui en feraient la demande. Ensemble, ils veulent construire le site marchand et responsable du quartier regroupant les commerçants physiques, peu importe leur secteur d'activité. L'initiative est gratuite et sans engagement pour les commerçants jusqu'à 3 mois après le lancement du site ShoppingParis6.



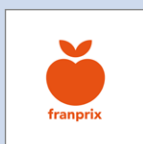
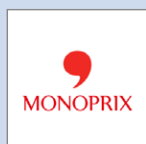
- 1 Le citoyen passe commande sur le site marchand du 6^e arrondissement.
- 2 Le commerçant reçoit la commande et la prépare.
- 3 Les commandes sont déposées dans un point de collecte unique et seront expédiées chaque jour.



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR :
<https://wishibam.lpages.co/shoppingparis6/>

LE MARCHÉ SAINT-GERMAIN À VOTRE DISPOSITION

Le 24 mars, la Préfecture de Police a imposé la fermeture du marché Saint-Germain. Toutefois, pour permettre aux habitants d'avoir accès aux produits frais des commerçants du marché, un système de livraison est mis en place.



GRANDES ENSEIGNES

Monoprix et **Franprix** créent un numéro vert (Franprix 0 805 620 370 et Monoprix 0 800 05 8000), pour que les clients puissent commander et se faire livrer gratuitement à partir de 30 €.



DES COMMERÇANTS DU 6^e RESTENT OUVERTS ET À VOTRE DISPOSITION :

Retrouvez en ligne sur le site Internet mairie06.paris.fr et sur la page Facebook de la Mairie la liste de tous les commerçants, artisans et enseignes ouverts à proximité de votre domicile. Alimentation générale, primeurs, boucheries, boulangeries, pâtisseries, cavistes, restaurants, presse mais aussi plomberie, électricité, serrureries... Plus d'une trentaine d'acteurs de la vie commerçants sont à votre service. Si vous avez connaissance d'autres commerçants ouverts durant le confinement, n'hésitez pas à nous le faire savoir mairie6@paris.fr.

Vous pouvez également consulter une plate-forme en ligne de commerçants qui effectuent des livraisons dans le 6^e mais également à Paris.



© D.R.

© D.R.

HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS BOULANGERIES

Voici la liste et les horaires des boulangeries ouvertes dans le 6^e arrondissement actuellement. Si vous avez connaissance d'autres commerces ouverts en cette période de confinement, nous vous remercions de nous le faire savoir à l'adresse mairie6@paris.fr

BOULANGERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
La Parisienne 48, rue Madame	7h-14h	7h-14h	FERMÉ	7h-14h	7h-14h	7h-14h	7h-14h
L'Étoile du Berger 54, rue Saint-Placide	9h30-15h	9h30-15h	9h30-15h	9h30-15h	9h30-15h	9h30-15h	9h30-15h
Tante Mich' (St Placide) 18, rue Saint-Placide	FERMÉ	9h30-19h	FERMÉ	9h30-19h	FERMÉ	9h30-19h	fermé
Maison du Pain 58, rue du Cherche Midi	8h-19h	8h-19h	8h-19h	8h-19h	8h-19h	FERMÉ	8h-19h
Joel Boulangerie 54, rue Notre-Dame-des-Champs	7h-14h30	7h-14h30	7h-14h30	7h-14h30	7h-14h30	7h-14h30	
Evan Charbonnel 19, bd du Montparnasse	7h-18h	7h-18h	7h-18h	7h-18h	7h-18h	FERMÉ	
Boulangerie Kayser 10, rue de l'Ancienne Comédie / 87, rue d'Assas / 1, bd du Montparnasse	7h30-18h	7h30 - 18h	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	FERMÉ
Au Pain Retrouvé 81, rue de Rennes		6h30-20h	6h30-20h	6h30-20h	6h30-20h	6h30-20h	
Thévenin Saint-Placide 5, rue Notre-Dame-des-Champs / 6 rue de Bucy	FERMÉ	8h-14h	8h-14h	8h-14h	8h-14h	8h-17h	8h-17h
Boulangerie-Pâtisserie SECCO 101 Rue de Rennes / 12 rue Mabillon	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	7h30-18h	FERMÉ
Maison Poilâne 8 rue du Cherche Midi	8h-15h	8h-15h	8h-15h	8h-15h	8h-15h	8h-15h	FERMÉ

LES ENTREPRISES ET LES COMMERCE FACE À LA CRISE DU COVID-19 : QUELLES SONT LES MESURES D'AIDE ET DE SOUTIEN ?

La pandémie du coronavirus a des conséquences très importantes sur notre économie et sur la santé de nos entreprises. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.



CÔTÉ FISCAL

Les entreprises peuvent bénéficier d'un délai de paiement d'impôt en adressant une demande à la Direction générale des Finances publiques au service des impôts des entreprises. Sur le plan des cotisations sociales, les mesures se traduisent notamment par un échelonnement des paiements (octroi de délais) et une remise des majorations et pénalités de retard sur les périodes ciblées. Pour les travailleurs indépendants, vous pouvez obtenir un nouvel échéancier de paiement des cotisations provisionnelles recalculées selon la santé de votre entreprise, en demandant une anticipation de la régularisation annuelle. Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront reporter sans justification, sans formalité et sans pénalité, le paiement de leurs cotisations. Les entreprises concernées doivent donc s'assurer que les prélèvements ou les virements bancaires ne sont pas effectués, en prévenant dès aujourd'hui leurs opérateurs habituels. Au cas par cas, les entreprises les plus en difficulté pourront bénéficier de remises ou d'exonération d'impôts directs.

CÔTÉ CRÉDIT

Le service de la « **Médiation du Crédit** » auprès de la Banque de France pourra vous aider à négocier avec votre banque un rééchelonnement de vos crédits bancaires. Ce dispositif public de proximité est gratuit et confidentiel. En 48 heures, vous êtes informé de l'agent qualifié qui a saisi votre dossier et une solution est trouvée dans deux cas sur trois. Il vous suffit d'envoyer votre demande sur : www.mediateur-credit.banquefrance.fr

CÔTÉ TRÉSORERIE

la **Banque publique d'investissement Bpifrance** a créé un plan de soutien à destination des TPE et PME pour leur garantir si besoin des lignes de trésorerie bancaires. Octroi de la garantie Bpifrance, prolongation des garanties de crédits d'investissement ou réaménagement des crédits moyen et long terme pour les clients Bpifrance, vous pouvez vous renseigner sur ces mesures en appelant le 0 969 370 240 ou vous rendant sur www.presse.bpifrance.fr

CÔTÉ EMPLOI

Le chômage partiel peut être sollicité par les entreprises. Vous pouvez procéder à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement ou bien réduire l'horaire de travail habituel en deçà de la durée légale du travail. Pour faciliter la mise en oeuvre, il est prévu une augmentation de l'allocation forfaitaire perçue par les entreprises de 1 à 250 salariés à 8,04 € ainsi qu'un traitement prioritaire des demandes de recours à l'activité partiel.



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

La **Chambre de Commerce et d'industrie** (CCI) Paris Île-de-France a ouvert un numéro unique : CCI Urgence Entreprise - **01 55 65 44 44** et une adresse mail : urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr.

Des conseillers dédiés prennent en charge l'accompagnement personnalisé des entreprises franciliennes et les soutiennent dans toutes leurs démarches : mise en place du télétravail, recours au chômage partiel, gestion des relations avec les clients, fournisseurs, banques..., montage des dossiers de demande d'aides, report de charges sociales et fiscales, etc.



La **Région Île-de-France** a lancé quant à elle, un fonds de solidarité de 1 500 € par entreprise de moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires, un « Pack relocalisation » pour réfléchir à plus long terme, pour sécuriser vos approvisionnements ; et une Cellule dédiée pour vous guider afin de bénéficier de ces mesures au **01 53 85 53 85** (lundi - vendredi, 9h - 18h) ou sur covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr

Le bulletin d'information de la mairie du 6^e de Paris- 6^{xième} infos - N°50 - avril 2020 - Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la Mairie du 6^e - 78 rue Bonaparte - 75270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95. Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq - Photo de couverture : la Mairie du 6^e , Photos : © Freepik.com et Mairie du 6^e - Téléchargeable sur : www.mairie06.paris.fr.

**Sauvez
des vies** **Restez
chez vous**
#JeResteChezMoi

I PHARMACIES DU 6^e ARRONDISSEMENT

PHARMACIE SAINT-PLACIDE

58 rue Saint-Placide

Du lundi au samedi, de 9h à 19h

Tél. 01 45 48 40 43

PHARMACIE ODÉON

97 boulevard Saint-Germain

Du lundi au samedi, de 9h à 19h

Tél. 01 43 26 07 16

PHARMACIE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

45 rue Bonaparte

Du lundi au samedi, de 11h à 18h

Tél. 01 43 26 52 92

PHARMACIE STANISLAS

7 rue Notre-Dame des Champs

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30

Tél. 01 45 48 86 41

PHARMACIE ZAGORSKI

6 rue Jacob

Du lundi au dimanche, de 9h à 18h

Tél. 01 43 26 99 69

PHARMACIE BADER

10-12 boulevard Saint-Michel

Du lundi au dimanche, de 8h à 21h

Tél. 01 43 26 92 66

CITYPHARMA

26 rue du Four

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h

Tél. 01 46 33 20 81

PHARMACIE D'ASSAS

19 rue de Fleurus

Du lundi au samedi, de 9h à 19h30

Tél. 01 45 48 19 51

PHARMACIE DELPECH

5 rue Danton

Du lundi au samedi, de 10h à 19h30

Tél. 01 43 25 93 93

PHARMACIE DU SÉNAT

42 rue Monsieur le Prince

Du lundi au samedi, de 10h à 14h et de 14h30 à 17h

Tél. 01 43 26 03 50

PHARMACIE FLORENCE BOUBERT

48 rue Jacob

Du mardi au samedi, de 9h à 19h30

Le lundi, de 14h à 19h30

Tél. 01 42 60 27 37

PHARMACIE BRAVO

57 rue du Cherche-Midi

Du lundi au samedi de 9h à 19h

Tél. 01 45 48 12 76

PHARMACIE CANILLAC

122 rue du Cherche-Midi

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h30. Le lundi de 12h à 19h30

Tél. 01 47 34 88 88

PHARMACIE RASPAIL 131

131 boulevard Raspail

Du lundi au samedi de 8h à 19h30

Tél. 01 45 48 34 53

PHARMACIE DAUPHINE

57 rue Dauphine

Du lundi au samedi de 9h à 19h

Tél. 01 43 26 94 06

PHARMACIE SAINT-SULPICE

18 rue Saint-Sulpice

Du lundi au samedi de 10h à 18h

Tél. 01 43 26 01 29

PHARMACIE SLAKMON

145 rue de Rennes

Du lundi au samedi de 9h à 18h

Tél. 01 45 48 97 25

PHARMACIE MAAREK

56 rue du Cherche-Midi

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

Tél. 01 42 22 26 39

PHARMACIE NOTRE-DAME DES CHAMPS

153 boulevard du Montparnasse

Du lundi au samedi, de 9h30

à 20h. Les mercredi et samedi jusqu'à 14h

Tél. 01 43 26 51 07

PHARMACIE RENNES ASSAS

105 rue de Rennes

Du lundi au samedi

de 8h30 à 18h30

Tél. 01 45 48 80 76

PHARMACIE DU LUTETIA

19 rue de Sèvres

Du lundi au vendredi, de 9h à 19h

Tél. 01 45 48 32 55

PHARMACIE SÈVRES VANEAU

109 rue de Sèvres

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h

Tél. 01 45 48 45 58

PHARMACIE DE SÈVRES

119 rue de Sèvres

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30

Tél. 01 47 34 36 64

PHARMACIE MABILLON

8 rue du Four

Du lundi au dimanche de 11h à 18h

Tél. 01 43 26 09 25

PHARMACIE VAVIN

18 rue Vavin

Du lundi au samedi de 10h à 19h

01 43 26 70 07

PHARMACIE DE SEINE

61 rue de Seine

Du lundi au samedi de 10h à 19h

01 43 26 92 73

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades**



MAIRIE DU 6^e ARRONDISSEMENT

78 rue Bonaparte 75006 Paris / Tél. 01 40 46 76 60 / 

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

